



COMMISSION TRIPARTITE DEPARTEMENTALE DU 30 AVRIL 2019

Étaient présents : Mme Audoit Directrice Générale des services, Mme Boulay de la Direction des collèges, deux représentantes de la Direction des collèges, un représentant de la Direction de la Maîtrise d'ouvrage, M. Moulié Directeur des Sports, Mme Bédécarrax IPR EPS, Fabrice Allain Secrétaire départemental du SNEP/FSU et Christian Pierrat responsable du dossier des Installations Sportives (I.S.) départementales du SNEP/FSU Gironde.

Nous avons proposé un certain nombre de points pour l'ordre du jour : point d'actualité sur les travaux des collèges en cours et sur les nouveaux collèges, mesures prises face à l'augmentation des effectifs dans de nombreux collèges, extension du financement des transports pour les élèves de 5^e dans le cadre du savoir-nager.

Madame Audoit nous informe que le plan collèges (12 nouveaux collèges et 10 collèges en restructuration) rentre dans la première étape. Par contre elle nous informe également que certains collèges auront un foncier contraint que ne permettra pas la construction d'un gymnase type C ou d'une salle semi-spécialisée de 396 m² ou d'une piste avec plateau sportif.

Le collège E. Vaillant qui va être en restructuration est évoqué. Il ne bénéficiera pas d'un gymnase type C. Nous le déplorons et demandons que la procédure enclenchée soit retardée pour prendre en compte les demandes des collègues. Mme Audoit nous répond que l'urgence du dossier ainsi que les contraintes du calendrier des opérations ne permettront pas la remise en cause du projet : une salle semi-spécialisée et une salle type A. Mme Bédécarrax signale que les élèves de ce collège ont besoin de transport pour ce rendre sur des I.S. Nous signalons que ce collège va recevoir plus d'élèves (collège prévu 600 élèves extensible à 800). La Direction des collèges nous signale que l'effectif de ce collège est de 475 élèves actuellement.

Mme Audoit admet que certains collèges vont voir leurs effectifs augmenter par rapport aux prévisions : le collège Mayaudon passe à 800 élèves, le collège du Pian Médoc va voir ses effectifs augmenter également. Le Conseil

Départemental (C.D.) envisage dès maintenant la construction de deux nouveaux collèges (en plus des 12 prévus) et notamment sur la zone de Villenave d'Ornon.

Mme Bédécarrax signale qu'il faut tenir compte de l'augmentation des effectifs par classes (jusqu'à 30 élèves) pour la construction des nouveaux collèges et de leurs I.S.

Mme Boulay précise que le C.D. a pris en compte cet élément en passant de la construction d'une salle de type A à une salle semi-spécialisée de 396m².

Le collège de Mios est évoqué. Nous signalons que le dossier de construction d'une salle proche du collège semble ne pas avancer et que les besoins des collègues EPS n'aient pas été pris en compte par la ville (construction éventuelle d'une salle de gymnastique). Nos interlocuteurs semblent découvrir le projet de la Mairie de Mios et nous informent qu'il n'y aura pas d'algécos sur le plateau sportif comme le craignaient nos collègues. Nos interlocuteurs vont à nouveau se rapprocher de la Mairie pour en savoir plus sur ses projets.

Mme Boulay nous informe que le C.D., en cas de montée d'effectifs imprévue, pourra affecter une dotation transports spécifique pour se rendre sur des I.S. communales dans la mesure où les I.S. intra-muros s'avéreraient insuffisantes. Il en serait de même en cas de restructuration ; le collège de Salles est ainsi donné en exemple.

Un bilan des travaux prévus dans le PPI (Plan Prévisionnel d'Investissement) est présenté :

- **collège d'Ambarès**, un gymnase type C livré en 2017 ;
- **collège Duras de Libourne**, une installation comportant 2 salles livrée en 2017 ;
- **collège de Bazas**, un type C (2018) et un type A (été 2019) ;
- **collège de Pauillac**, rénovation de salle (2018) et salle type A en complément (2019) ;
- **collège Lapierre de Lormont**, appel d'offre en cours de relance, travaux prévus pour octobre 2019 ;
- **collège de Peujart**, situation difficile avec la Mairie qui est dans la surenchère. Le C.D. envisage de construire une I.S. sans la participation de la Mairie et il est en recherche de foncier pour construire cette I.S. ;

- **collège d'Arveyres**, problème d'appel d'offres qui devrait être lancé fin 2019 pour une salle A (15m x 17m). cette salle devrait compléter un équipement communal à proximité et sera livrée fin 2020, début 2021 ;
- **collège Toulouse Lautrec de Langon**, C + A livraison fin 2021, début 2022 (attribution du marché et début des travaux fin 2019) ;
- **collège du quartier Mayaudon** , C + A appel d'offres en cours et livraison 2021 ;
- **collège Jean Jaurès de Cenon**, travaux par tranches (désamiantage en ce moment) réhabilitation du type B + un type A (nouveau) livraison fin 2020 ;
- **collège du Barp**, portage Région et C.D. type C + type A réservés au collège ;
- **collège de Marsas**, SAE (en convention avec le club) dans le type C livraison 2021 ;
- **collège de Coutras** : suite à notre demande de précisions concernant la SAE extérieure à couvrir et fermer, le CD nous informe que la fermeture de la SAE dans le cadre de la restructuration n'est pas envisagée. Livraison du nouveau collège en 2023/2024 avec une salle A et C refait. Ce collège sera à effectifs élevés soit 900 élèves ;
- le **nouveau collège du quartier Belcier** sera livré en 2022 et le **nouveau collège de Floirac** sera livré en 2023, ces 2 collèges bénéficieront d'un A + C ; les **collèges du quartier Ginko de Bordeaux**, celui du **Pian Médoc** et **celui du Haillan** seront livrés en 2022 avec un A + C ;
- Le **collège de Lussac** en restructuration aura une piste de 200m avec plateau sportif ;
- Concernant le **collège Jules Ferry de Mérignac**, les entreprises ont remis leurs projets et le permis sera déposé fin 2019 pour un démarrage des travaux en 2020 et une livraison par étapes (démolition/reconstruction), type A + C prévus + une ligne droite ;
- le **collège neuf de Montussan** sera livré en 2023 avec un A + un C et le **collège neuf de Saint Selves** sera livré en 2022 avec un A + un C ;
- le **collège Dupaty de Blanquefort** sera restructuré totalement. Le permis sera établi milieu 2020 pour un démarrage des travaux en 2021 et une fin des travaux prévue fin 2022, début 2023. Une salle de segpa sera transformée en salle d'activité et une salle semi-spécialisée sera construite ;

- à Mérignac se profile la construction d'un **nouveau collège en 2023 (quartier Beutre)** ainsi qu'à **Saint Hilaire** en 2024, ces deux collèges auront un A + un C ;
- le **collège de Hastignan** aura une salle d'activités complémentaire au gymnase communal prévu à la construction .

Nous évoquons un certain nombre de collèges qui nous ont sollicité :

- **collège Pablo Néruda de Bègles** : type B intra-muros et type A communal ;
- **collège Mauriac de St Médard** pas d'infos car pas de contact avec l'équipe EPS ;
- **collège Saint Aubin de Médoc**, le CD va consulter l'équipe EPS, la situation est actuellement difficile (en attendant la construction du collège du Pian Médoc) car beaucoup de transports pour se rendre sur les installations extérieures ;
- la situation du **collège de Bassens** est évoquée ;
- le **collège de Créon** est également évoqué ainsi que les craintes des collègues concernant la construction du nouveau lycée qui semble ne pas avoir d'installations sportives suffisantes prévues. Le CD précise que le collège est prioritaire sur le gymnase communal et le restera.
- Le **collège des Eyquems de Mérignac** : le CD admet que la situation de ce collège est difficile actuellement et le sera pendant 4 ans jusqu'à l'ouverture du nouveau collège. Il précise qu'il offre une aide pour les transports. Un bâtiment modulaire sera mis en place pour servir de salle d'activités. Un type C et un type A seront construits en 2025-2026.
- Le **collège de Sainte Eulalie** est évoqué ;
- le **collège d'Arsac** est évoqué,
- le **collège Mandela de Floirac** est évoqué et notamment la construction d'un gymnase par la commune attenante au collège.
- Le **collège Blanqui de Bordeaux** est également évoqué avec les difficultés qui persistent dans cet établissement concernant les IS.

L'expertise du SNEP FSU est ensuite sollicitée par les services du conseil départemental. Monsieur Moulié nous présente les salles de sport de la société SMC2 à base d'ossature en bois et de couverture bâchée garantie 25 ans. Le coût de fonctionnement serait diminué de 50% et le coût de construction serait bas. Un établissement de Toulouse a été équipé avec ce

type de structure et Monsieur Moulié nous demande de nous renseigner pour avis. Nous lui garantissons que nous ferons cette démarche.

Le dossier des **piscines** est évoqué et notamment les projets de constructions ou de restructuration financés en partie par le CD : Eyzines, Lesparre, St Loubès, Cenon, St André de Cubzac, Lormont, Ambès, Bruges, Talence, Andernos, Marcheprime, Castillon, Nord Gironde et coteaux de Garonne.

Nous insistons sur la nécessité de financer la construction et le fonctionnement des piscines pour inciter les communes ou communautés de communes à construire.

Christian PIERRAT
Fabrice ALLAIN